

Domaine :
Sciences – Technologie – Santé

UFR/Institut :
UPEC – UFR de Santé

Type de diplôme :
Diplôme inter-universitaire

Niveau(x) de recrutement :
Bac + 5

Niveau de diplôme :
[Autre]

Lieu(x) de formation :
Créteil – Campus Henri Mondor

Durée des études :
1 an

Accessible en :
Formation continue

Présentation de la formation

Le DIU MPA apporte des compétences à des médecins leur permettant d'améliorer la prise en charge de la personne âgée. Elle est obligatoire pour postuler au DIU Coordination en gériatrie, lequel sera nécessaire pour postuler à un poste de médecin coordonnateur d'EHPAD ou de réseau en soins gériatriques. Elle remplace les Diplômes Universitaires de médecins coordonnateurs, la capacité de Gériatrie et aux autres formations qui donnaient jusqu'à ce jour accès à la fonction de médecin coordonnateur d'EHPAD. Cette formation nationale donnera accès à la commission de qualification ordinaire du Conseil National de l'Ordre des Médecins

Capacité d'accueil

Entre 15 et 50 étudiants.

Compétence(s) visée(s)

- Evaluer la situation physique, psychique, sociale et environnementale d'une PA et le risque de perte d'autonomie (fragilité, syndromes gériatriques).
- Etablir un diagnostic précis des pathologies courantes et de leurs intrications (polypathologies).
- Choisir une thérapeutique, médicamenteuse ou non, adaptée à la PA dans une approche préventive, curative, de réhabilitation ou palliative, y compris dans les situations d'urgence.
- Prescrire ou orienter pour des soins, en tenant compte des contextes sociaux et managériaux des structures et des professionnels qui seront mobilisés

Poursuites d'études

DIU Coordination en gériatrie, lequel sera nécessaire pour postuler à un poste de médecin coordonnateur d'EHPAD ou de réseau en soins gériatriques

Débouchés professionnels

Ce DIU MPA dure 1 an et est requis pour s'inscrire au DIU Coordonnateur de Gériatrie qui dure également 1 an. Cette formation de 2 ans est la seule formation diplômante nationale actualisée pour les métiers de médecin coordonnateur d'EHPAD, et de médecin de dispositif territorial gériatrique, métiers pour lesquels la qualification de DES de Gériatrie n'est pas obligatoire. Elle se substitue aux Diplômes Universitaires de médecins coordonnateurs, à la capacité de Gériatrie et aux

autres formations qui donnaient jusqu'à ce jour accès à la fonction de médecin coordonnateur d'EHPAD.

La formation nationale du DIU MPA donnera accès à la commission de qualification ordinaire du Conseil National de l'Ordre des Médecins après validation d'expérience clinique en gériatrie.

Environnement de recherche

- Les médecins souhaitant renforcer leurs compétences en Gériatrie et en particulier : les médecins généralistes, urgentistes ou exerçant en service de médecine polyvalente.
- Les médecins souhaitant assurer les fonctions de Médecin coordonnateur d'EHPAD ou coordonnateur de dispositifs territoriaux de Gériatrie et qui intégreront à l'issue de cette formation, le DIU coordination en Gériatrie

Contrôle des connaissances

- 1) E-learning : contrôle continu
- 2) Epreuve théorique nationale : Examen final prévu au mois de juin, noté sur 20 avec un coeff. 3 et une note éliminatoire <8/20
- 3) Séminaires et séances : contrôle continu par RSCA noté sur 20 avec un coeff 1 et une note éliminatoire <10/20

Condition d'assiduité (présentiel) : validée si présent aux demi-journées de séminaires locaux et aux heures de formation en présentiel (58 heures au total).

Validation du module d'e-learning si scores de 100% de bonnes réponses aux QRM évaluatifs et de 100% de bonnes réponses des feedbacks.

Réussite à une épreuve écrite distancielle sur SIDES sur 1h30 (coeff 3, note éliminatoire à 8/20).

L'évaluation pratique repose sur la présentation d'un récit de situation clinique complexe et authentique (RSCA) .

Calendrier pédagogique

La formation est effectuée au cours d'une même année universitaire

Le comité pédagogique de la formation sur l' UPEC est composé de médecins gériatres hospitaliers, d'un médecin coordonnateur d' EHPAD, d'un médecin gériatre de ville et d'une ergothérapeute.

Volume horaire global de formation : 130 heures d'enseignement et environ 130 heures de travail personnel.

Organisation des enseignements : par U.E. et par semestre

En présentiel : 60 heures dont 28 heures d'apprentissage des compétences et 30h de séminaires.

En E-learning : 70 heures de formation (nécessitant environ 130h de travail personnel associé).

Pas de stage, ni de mémoire

Modalités d'admission en formation continue

- Être titulaire d'un diplôme d'Etat de Docteur en médecine et exercer la médecine de plein droit en France
- Pour les praticiens à diplôme hors Union Européenne, être lauréat de l'épreuve de vérification des connaissances (EVC) dans le cadre de la procédure d'accès à l'exercice (PAE)

Tarifs 2023-2024 :

- Frais de formation financeur : 1 457 € + 243 € de droits d'inscription
- Contacter dufmc.fc@u-pec.fr pour toute autre situation.

Candidature

Modalités sur dossier :

Éléments à fournir : CV, lettre de motivation/projet professionnel, copies diplômes. En cas de formation hors pays francophone une attestation de maîtrise de la langue française (niveau B1) peut être demandée. A défaut, un entretien avec la commission de recrutement peut permettre de le définir. Les candidatures sont ouvertes dès le mois de juillet

Inscription : Septembre 2021

Période de formation : début : novembre 2021 – Fin : Juin 2022

Localisation de la formation : Université de Paris Est Créteil – Faculté de Médecine de Créteil – 8 Rue du Général Sarraill – 94010 CRETEIL Cedex

Secrétariat : Mme Dominique BOUCHEMA : dominique.bouchema@aphp.fr

Partenariats

CNEG

L'organisation générale du DIU MPA et les objectifs à atteindre en terme de connaissances et de compétences seront les mêmes sur l'ensemble du territoire national pour assurer une cohérence et une formation homogène. La formation bénéficie de la mise en place au niveau national de modules de e-learning gérés par le CNEG mis à disposition sur la plateforme SIDES-NG. Le CNEG veille à la bonne coordination des UFR sans constituer de convention.

L'organisation des apprentissages des compétences en présentiel et des demi-journées de séminaires est laissée à l'appréciation des responsables locaux du DIU MPA avec une utilisation de méthode pédagogique prédéfinie.

Responsables pédagogiques

Marie LAURENT

marie.laurent@aphp.fr

Membres du comité pédagogique

Amaury BROUSSIÉ
gériatre hospitalier

Lola CORSIN

gériatre hospitalier

Cynthia ENGELS

ergothérapeute, membre de l'institut de formation en ergothérapie

Hugues FORGET
médecin coordonnateur d'EHPAD et gériatre de ville

Secrétariat

1er étage Pavillon Calmette
Hôpital Albert Chenevier- Service de Médecine Interne et Gériatrie
40 Rue de Mesly
94010 Créteil CEDEX
Téléphone : 01.49.81.30.74
Mail : dominique.bouchema@aphp.fr